



EXTRAIT DU REGISTRE DES

Délibérations du conseil municipal

Séance du 4 mars 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 13
- présents : 10
- votants : 10

Le conseil municipal de Mignovillard, régulièrement convoqué le 28 février 2024, s'est réuni le 4 mars 2024 à 20h à la mairie de Mignovillard, sous la présidence de Florent SERRETTE, maire et avec Séverin PASKIEWICZ pour secrétaire de séance.

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Lydie CHANEZ, Marion BLONDEAU, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Sébastien GUILLAUME, Elodie MELET, Séverin PASKIEWICZ, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE

Conseillers municipaux absents avec représentation :

Gérard MUGNIOT à Philippe SCHENCK

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Joël ALPY, Camille BARBAZ

**Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2023
Budget communal**

Mme la 1^{ère} adjointe expose les résultats suivants à affecter :

Section de fonctionnement

Résultat à la clôture de l'année 2022	Résultat de l'exercice 2023	Résultat cumulé 2023 à affecter
+ 300 954,90 €	+ 222 056,72 €	+ 523 011,62 €

Section d'investissement

Résultat à la clôture de l'année 2022	Résultat de l'exercice 2023	Résultat cumulé 2023 à affecter
+ 155 061,06 €	- 96 507,66 €	+ 58 553,66 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'affecter ce résultat comme suit :

Considérant les restes à réaliser du budget communal suivants :

- Dépenses : 621 650,00 €
- Recettes : 585 500,00 €



c/R001 « Résultat d'investissement reporté » 22 403,40 €
c/R002 « Résultat de fonctionnement reporté »523 011,62 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

L'adjointe au maire,



Lydie CHANEZ